



URGENT Séparation Couple non marié

2enfants

Par **Anonyme1334**, le 12/12/2012 à 20:16

Bonjour,

Mon conjoint m'a annoncé qu'il me trompait depuis deux ans, qu'il ne m'aimait plus et qu'il voulait que l'on se sépare. Nous ne sommes ni mariés, ni pacés. Nous avons deux enfants de 2 ans et demi. Sous le choc je suis partie me reposer chez un de mes frères avec mes enfants (dépôt de main courante auprès des services de police). J'ai finalement accepté de revenir dans le foyer conjugal, puisque lui s'installait avec sa nouvelle compagne dans un appart hôtel. Cependant la maison lui appartient. Après nous avoir dit de prendre notre temps, il me demande aujourd'hui de partir avec les enfants afin que lui s'installe avec sa nouvelle compagne dans 15 jours. Je suis propriétaire d'un petit appartement à l'autre bout de la ville et nos enfants sont scolarisés à côté de notre domicile actuel. Je passe mes journées de démarches en cartons, sans aucune aide. Il promettait également de gérer le déménagement, aujourd'hui il me dit de me débrouiller. Il ne s'est que très peu occupé des enfants depuis leur naissance, je suis encore en congé parental. Il téléphone plusieurs fois par jour pour les avoir et passe très souvent. Tout ce qui est dans la maison nous appartient à tous les deux. Nous nous sommes entendus pour qu'il garde tout en me donnant une compensation financière me permettant de nous remeubler les enfants et moi. Cependant je dois partir d'ici 15 jours et il ne m'a rien donné. De plus vu que nous ne sommes pas encore passés devant le juge, il ne me verse aucune pension alimentaire pour les enfants. Et pour finir, il m'impose de passer Noël avec lui et sa mère soit disant pour les enfants.

Quels sont mes droits ?

Qu'en est-il de la garde des enfants avant le passage devant le juge ?

A-t-il le droit de m'imposer ses coups de fils et ses passages ainsi que ceux de sa mère ?

À-t-il le droit de tout garder et de nous mettre à la porte ?

À-t-il le droit de m'imposer de passer les fêtes avec eux, ou puis-je partir dans ma famille avec mes enfants ? **LE PLUS IMPORTANT**

Vu qu'il ne verse aucune pension alimentaire, et n'a pas donné un sou depuis notre séparation, peut-il s'imposer autant dans nos vies ?

C'est lui qui a quitté le domicile mais la plupart de ses affaires sont là et il ne change pas d'adresse puisqu'il veut revenir s'y installer.

Aidez-moi, je subis un harcèlement psychologique quotidien très difficile à vivre, je suis bafouée, très mal traitée (pas battue) devant mes enfants et il ne s'occupe de rien à part de lui-même.

Merci de votre réponse.